



REPUBLIQUE DU BENIN

@@@@@@@@

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(MECESRS)

@@@@@@@@

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

@@@@@@@@

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

@@@@@@@@

Mémoire de fin de formation au cycle pour l'obtention des crédits associés au diplôme
de licence professionnelle en science économique

@@@@@@@@

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE-APPLIQUEE

THEME :

IMPACT DE L'EDUCATION SUR LE REVENU DES MENAGES AU BENIN

Réalisé et présenté par :

GBEGNON Dèmondji Thomas & HOUSSOU Codjo Parfait

Sous la supervision de :

Maître de mémoire

Dr. SOGLO Yves

Enseignant à la FASEG-UAC

Année académique: 2015-2016

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE
L'UNIVERSITE D'ABOMEY - CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION, OU IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE
MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME
PROPRES A LEURS AUTEURS

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mon Feu père GBEGNON Tognon ;
- Ma mère VIDJEGNI Akonassé

GBEGNON D. Thomas

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mon père HOUSSOU Jean ;
- Ma mère ADOH Sidonie.

HOUSSOU C. Parfait

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a été possible grâce aux soutiens éthiques, matériels comme financiers dont nous avons bénéficié de la part de certaines personnes. Pour exprimer notre gratitude envers les personnes qui ont contribué à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail, nous formulons nos sincères remerciements à l'endroit :

Du Doyen de la FASEG, le Professeur Charlemagne IGUE pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

A notre maître de mémoire, le Docteur Yves SOGLO pour son accompagnement dans cette étude.

A Monsieur Justin CLOHOUNTO, Doctorant à la FASEG pour tous ses conseils et recommandations.

A tous les professeurs de la FASEG pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

A tous nos parents pour leurs conseils et leurs éducations.

A tous nos frères, sœurs et amis.

A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Avertissement | 1 |
| Dédicace | 2 |
| Dédicace | 3 |
| Remerciement | 4 |
| Liste des sigles et acronymes..... | 6 |
| Liste des tableaux | 7 |
| Résumé | 8 |
| Introduction | 9 |
| CHAPITRE 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude..... | 11 |
| Section 1 : Cadre théorique..... | 11 |
| Section 2 : Cadre méthodologique | 23 |
| CHAPITRE 2 : Présentation, analyse des résultats et suggestions..... | 26 |
| Section1 : Présentation et analyse des résultats | 26 |
| Section 2 : Vérification des hypothèses et recommandations..... | 33 |
| Conclusion..... | 35 |
| Références bibliographiques..... | 36 |
| Annexes..... | 38 |
| Table des matières..... | 40 |

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|--------|---|
| CAE | Conseil d'Analyse Economique |
| EMICoV | Enquête Modulaire Intégrées sur les Conditions de vie des Ménages |
| EPT | Education Pour Tous |
| FQP | Formation et Qualification Professionnelle |
| INSAE | Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economiques |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PEE | Parquet Educatif Essentiel |
| TBS | Taux Brut de Scolarisation |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Dépenses de consommation par tête en 2009 et 2011..... | 26 |
| Tableau 2 : Pauvreté d'existence en fonction du niveau d'instruction..... | 27 |
| Tableau 3 : Taux d'emploi qualifié en fonction du niveau d'instruction..... | 28 |
| Tableau 4 : Pourcentage de jeunes occupés par secteur d'activité en fonction du niveau d'instruction | 29 |
| Tableau 5 : Nature de l'emploi en fonction du niveau d'instruction..... | 30 |
| Tableau 6 : Pourcentage des populations pauvres cumulant les quatre formes de pauvreté selon le niveau d'instruction..... | 31 |
| Tableau 7 : Résultats d'estimation..... | 32 |
| Tableau 8 : la base des données..... | 38 |

RESUME

L'éducation est un outil de valorisation du capital humain permettant le développement des compétences et des aptitudes qui sont essentielles pour la croissance économique. Elle contribue de ce fait efficacement à l'amélioration du bien-être d'une nation à travers son aptitude qui est la création d'un cadre adéquat pour mener les activités rémunératrices. La présente étude mesure l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin au moyen des données d'enquête de l'EMICoV. Les estimations sont conduites sur la base des moindres carrés ordinaires. Les résultats issus des analyses descriptives nous ont permis de conclure que l'éducation permet d'amélioration de la condition de vie des ménages. Les résultats économétriques révèlent que le niveau d'instruction constitue un levier dans le processus de l'augmentation du revenu des ménages. L'étude recommande donc de diversifier la formation des jeunes afin de créer plus de pôle d'entrepreneuriat et d'emplois ; rendre disponible la main d'œuvre de qualité afin de favoriser la production des entreprises car l'amélioration de la condition de vie des ménages, donc de l'augmentation de leur revenu ne peut que passer par leur occupation.

INTRODUCTION

Le Bénin, comme la plupart des pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara, participe au concert des Nations avec toutes les conséquences qui en découlent : un échange abondant de technologies dans lequel il a un statut de consommateur presque passif. Or la concurrence entre les nations entraîne la nécessité de former une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée : cela influe forcément sur le système éducatif. De plus les exigences de développement durable et le contexte de démocratie et de développement obligent le Bénin à s'efforcer de mettre en place des politiques qui le conduisent à accorder une attention particulière à la formation du citoyen en général et de la jeunesse en particulier. En effet, considérant l'éducation comme un levier stratégique de développement, le Bénin envisage de construire un secteur éducatif solide, crédible répondant aux normes internationales, et respectant les standards, dans lequel le système éducatif s'intègre parfaitement à un secteur global et faisant de l'impact social une préoccupation cardinale à côté de la formation. En effet dans le contexte d'un secteur éducatif de développement qui contribuera à la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la condition de vie des ménages ; donc de leur revenu, à travers la création des emplois décents ; plusieurs actions ont été mises en œuvre. Il s'agit entre autre du : renforcement du pilotage du système basé sur le développement des capacités de planification, de gestion, d'évaluation permanente du système et de programmation des recrutements ; renforcement de la qualité de l'enseignement qui repose en grande partie sur la rénovation des programmes et des outils pédagogiques, la professionnalisation et la structuration des formations initiale et continue, l'amélioration de l'encadrement administratif, l'amélioration de l'offre éducative etc. [(Source : plan décennal de développement du secteur éducatif 2006-2015, tome1. Cependant, on assiste à une augmentation du taux brut de scolarisation (TBS) qui est passé de 71% en 1992 à 94% en 2005 et à 97% en 2015. Dans le secondaire, il se situait à environ 12% en 1992 et a atteint 31% en 2005 (41% dans le premier cycle et 13% dans le second). Dans le supérieur, on comptait 200 étudiants pour 100 000 habitants en 1992, 350 en 1999 et on en compte environ 571 en 2005. Ces résultats empiriques montrent que l'Etat Béninois a fait un grand progrès dans son processus de scolarisation. De plus, étant conscient que l'éducation est la base du développement d'un pays, l'on se pose la question de savoir si réellement ces actions menées ont véritablement impactées le panier des ménages béninois.

IMPACT DE L'ÉDUCATION SUR LE REVENU DES MÉNAGES AU BÉNIN

Il convient donc d'analyser l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin afin de pouvoir élaborer des politiques permettant de rendre efficace ce secteur. Ceci pousse notre curiosité à réfléchir sur le thème « IMPACT DE L'ÉDUCATION SUR LE REVENU DES MÉNAGES AU BÉNIN ».

Le développement de ce thème se fera en deux chapitres. Le premier chapitre est réservé au cadre théorique et méthodologique de l'étude et le deuxième chapitre sera consacré à la présentation, analyse des résultats et suggestions.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Le développement de ce chapitre se fera à travers le cadre théorique contenant la problématique et la revue de littérature et à travers la présentation de la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude.

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE

Cette section expose d'une part la problématique, objectif et hypothèse et d'autre part la revue de littérature.

PARAGRAPHE 1 : Problématique, intérêt du sujet, objectifs et hypothèses

1.1 Problématique

L'Education est définie en général comme l'ensemble des méthodes de formation humaine ou le processus de formation et de développement des connaissances, des aptitudes, de l'esprit et du caractère de l'individu dans des institutions spécialisées. Elle englobe l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Dans le contexte du développement durable et de la réduction de la pauvreté, le concept de l'éducation est assimilé à la notion des besoins fondamentaux de la personne et de la société. Healy (2002) définit l'éducation comme un outil de valorisation du capital humain permettant le développement des compétences et des aptitudes qui sont essentielles pour la croissance économique. Ce qui suppose qu'elle est alliée à la réussite pour être un facteur clé. Le capital humain est non seulement un facteur de croissance mais il est aussi associé à toute une série non-économique comme l'amélioration de la santé et du bien-être. Une telle analyse permet de justifier le fait que les personnes instruites ont souvent une grande probabilité de participer au marché du travail si elles sont économiquement actives. Ce qui permet de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les divers problèmes de santé. En absence de l'éducation, un pays ne peut se développer véritablement car il serait confronté à un problème d'encadrement et de formation susceptible de créer le gout et le désir de prendre des initiatives permettant l'amélioration des productivités individuelles, de la condition de vie de ses citoyens. Or, dans le contexte du développement, la concurrence entre les nations entraîne la nécessité de former une main d'œuvre de plus en plus qualifiée ce qui oblige l'Etat béninois à adopter un système éducatif

permettant d'accorder une attention particulière à la formation du citoyen en général et des jeunes en particulier. Au cours du temps, les investissements dans le secteur éducatif béninois s'étaient développés avec des formations plus ou moins intégrées. Toutefois, l'éducation constitue un secteur clé et joue un rôle de premier plan dans le développement socio-économique d'un pays à travers ses différentes formations et, de ce fait contribue efficacement à l'amélioration du bien-être social ; de la réduction de la pauvreté.

En effet, le Bénin offre de bonnes et réelles perspectives de développement et formation des jeunes en dépit de son niveau de croissance. Il mise sur la mise en œuvre de ses politiques permettant d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous (EPT). Mais, force est de constater qu'au Bénin le système éducatif est confronté à un certain nombre de problèmes liés à son cadre institutionnel, juridique, à sa compétitivité et aux infrastructures de base et la mauvaise gestion des ressources éducatives notamment les ressources humaines selon le Rapport sur l'Economie du Bénin 2006 à 2010 réalisé par le Conseil d'Analyse Economique (CAE). Face à ces multitudes de difficultés, il apparaît donc très important de chercher à pallier à ces problèmes pour pouvoir faire du développement individuel à travers l'éducation une réalité. Dès lors, en dehors des activités du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles, le gouvernement, en collaboration avec les principaux partenaires du secteur de l'éducation a développé le concept de Paquet Educatif Essentiel (PEE) comme stratégie d'accélération de la scolarisation. Il s'agit d'un ensemble de services et produits de base dont la disponibilité permettrait à tous les enfants d'avoir accès à une éducation de base de qualité. Dans ce même ordre d'idées, faisant référence à ses ressources, le Bénin a opté pour une politique décennale de l'éducation en s'appuyant sur le renforcement du pilotage du système basé sur le développement des capacités de planification, de gestion, d'évaluation permanente du système et de programmation des recrutements, le renforcement de la qualité de l'enseignement qui repose en grande partie sur la rénovation des programmes et des outils pédagogiques, la professionnalisation et la structuration des formations initiale et continue, l'amélioration de l'encadrement administratif; l'amélioration de l'offre éducative qui implique la mise en place d'une carte scolaire, la réorganisation des formations technique, professionnelle et universitaire, l'amélioration de la gestion des ressources humaines par la mise en place d'un dispositif de suivi et de promotion des carrières en liaison avec l'appréciation des performances et la rationalisation des affectations ainsi que le renforcement des mécanismes d'imputabilité etc. [(Source : plan décennal de développement

du secteur éducatif 2006-2015, tome1]. La mise en œuvre de toutes ces politiques se manifeste par une augmentation des dépenses courantes de l'éducation en pourcentage des recettes de l'Etat qui ont passé de 22,5% en 2005 à 24,2% en 2008 et à 24,5% en 2015. Tous ces efforts ont contribué à une augmentation du taux brut de scolarisation (TBS) qui est passé de 71% en 1992 à 94% en 2005 et à 97% en 2015. Dans le secondaire, il se situait à environ 12% en 1992 et a atteint 31% en 2005 (41% dans le premier cycle et 13% dans le second). Dans le supérieur, on comptait 200 étudiants pour 100 000 habitants en 1992, 350 en 1999 et on en compte environ 571 en 2005. Cependant, suite à toutes les politiques mises en place par les gouvernants, il est nécessaire donc de chercher à analyser les conséquences de la promotion de ce secteur sur le bien-être social, autrement dit, sur le revenu de chaque individu ou des ménages.

Eu égard à ces réalités, il serait beaucoup plus judicieux d'analyser l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin.

De manière spécifique, il s'agit de poser les questions de savoir :

- Comment l'éducation a-t-elle impacter la condition de vie des ménages?
- L'éducation a-t-elle promouvoir une croissance économique par ménage?

1.2 Intérêt de l'étude

Cette étude permettra de montrer le rôle primordial de l'éducation dans le développement d'un pays ; donc d'une prospérité partagée. Elle aidera les autorités à mettre en place des politiques permettant de rendre performant le système éducatif béninois. Le but visé est de mettre en lumière la contribution de l'éducation dans l'augmentation du revenu des ménages.

1.3 Objectifs

L'objectif général de cette étude est de mesurer l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier la contribution de l'éducation dans l'amélioration des conditions de vie des ménages.

- Analyser l'effet du niveau d'instruction ou de l'éducation dans l'augmentation du revenu des ménages.

1.4 Hypothèses

- L'éducation permet l'amélioration de la condition de vie des ménages.
- Le niveau d'instruction constitue un levier dans le processus de l'augmentation du revenu des ménages.

PARAGRAPHE 2 : La revue de la littérature

2-1 Revue théorique

A- Présentation du cadre de politique éducative au Bénin

La présentation du cadre de politique éducative au Bénin est possible grâce au Document Cadre de Politique Educative et Déclaration de Politique Educative et Stratégie Sectorielle. Selon ce document, le cadre de la politique éducative du Bénin demeure invariant, pour l'essentiel, depuis son adoption en 1991. En effet, la loi 2003-17 portant orientation de l'éducation nationale au Bénin reprend à son compte le contenu du cadre de politique éducative du Bénin. Il est repris également par les récents travaux sur le Plan décennal élaboré à Abomey du 04 au 08 octobre 2004. Les éléments essentiels du cadre de politique éducative retenus sont entre autre : la vision, les textes ou principes fondateurs, les orientations, les objectifs et les stratégies de l'éducation au Bénin.

La vision qui sous-tend désormais le système éducatif du Bénin, retenue par le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire s'énonce comme : un système performant et compétitif, un système capable d'inculquer le sens de la citoyenneté et des valeurs morales. En d'autres termes, le Système éducatif béninois devra permettre de « disposer d'une école capable d'aider les générations montantes à développer des compétences de base qui les mettent à même de parvenir à une formation de qualité et de faire efficacement face aux multiples défis de leur époque ».

La vision retenue pour le système éducatif du Bénin repose sur des textes fondateurs dans lesquels se retrouvent les principes essentiels contenus dans : la Constitution du 11 décembre 1990, la loi 2003-17 du 11 novembre 2003, les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme : Bénin 2025, le Programme d'Action du Gouvernement, les Actes des Etats Généraux

de l'Éducation, le Document Cadre de Politique Educative, le Document de Déclaration de Politique Educative et de Stratégie Sectorielle, les Documents de la Table Ronde du Secteur de l'Éducation, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2003-2005, les textes législatifs sur la Décentralisation, le document sur le système éducatif béninois, Performances et espaces d'amélioration pour la politique éducative et le projet de lettre de politique du secteur éducatif 2006-2015.

La politique décennale de l'éducation s'appuie sur les orientations fondamentales ou générales suivantes : Le renforcement de la qualité de l'enseignement (prenant appui sur la rénovation des programmes et des outils pédagogiques, la professionnalisation et la structuration des formations initiale et continue, l'amélioration de l'encadrement administratif et pédagogique, et la réduction des tailles des classes), l'amélioration de l'offre éducative (qui impliquera un accroissement très important du nombre des enseignants, la réorganisation des formations technique, professionnelle et universitaire), le renforcement du pilotage du système (basé sur le développement des capacités de planification, de gestion, d'évaluation permanente du système et de programmation des recrutements), l'amélioration de la gestion des ressources humaines (par la mise en place d'un dispositif de suivi et de promotion des carrières en liaison avec l'appréciation des performances et la rationalisation des affectations ainsi que le renforcement des mécanismes d'imputabilité), la résorption des disparités entre genres et entre régions (sous-tendues par une politique qui instaure une discrimination positive en faveur des filles, groupes et régions défavorisées), l'accroissement du rôle du secteur privé et de celui des communautés locales dans l'offre éducative et par la mise en place d'une politique de promotion adéquate.

Les préoccupations communes à tous les ordres d'enseignement se rapportent à : La promotion de la scolarisation des filles. (A ce titre, des mesures spéciales appropriées devront être prises en vue d'encourager la scolarisation et le maintien des filles dans le système). La santé scolaire et l'environnement. (A cet effet, des partenariats seront noués avec les secteurs de la santé et de l'environnement en vue de familiariser les élèves avec les grandes questions concernant leur intégrité civique et sociale et la préservation de leur santé. La sensibilisation sur le VIH/SIDA constitue un axe majeur de cette politique). L'amélioration de la qualité et de l'équité. (Cette préoccupation suppose la formation initiale professionnelle et continue des enseignants, le renforcement de l'encadrement pédagogique et administratif, la pratique d'évaluation pédagogique dans les classes, la mise en œuvre de mécanismes d'incitations).

Enseignement maternel

Conscient de l'importance de l'enseignement maternel pour la préparation des enfants à un enseignement primaire rénové, le gouvernement apportera tout son soutien au développement de l'enseignement maternel (en favorisant l'établissement de partenariat impliquant les familles, les communautés locales, les ONG locales et étrangères ainsi que les partenaires techniques et financiers), la sensibilisation et la formation des communautés, des élus locaux et des acteurs des médias sur les questions d'éveil de l'enfant, l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes dispensés dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Enseignement primaire

La réalisation de l'accès universel dès 2006 (accompagnée d'une amélioration sensible de la rétention en cours de cycle), la résorption des disparités selon le genre et les régions, la rationalisation de la gestion et de l'affectation des personnels, la construction et l'équipement d'environ 2 500 salles de classes supplémentaires par an et la réduction des coûts unitaires de construction, la généralisation des écoles à cycle court complet à horizon 2010, l'accroissement des effectifs d'enseignants (par la mise en œuvre d'une stratégie équilibrée de recrutement et l'octroi de subventions aux établissements scolaires pour la prise en charge progressive des enseignants communautaires), la mise en place de subventions pour le secteur privé éducatif, la mise en œuvre de la politique de réduction du redoublement, l'application de mesures spécifiques pour la protection des filles à l'école, la mise en place de mesures de stimulation de la demande au niveau des zones à faible taux de scolarisation (à travers la création de cantines scolaires, l'adaptation de l'organisation de l'école au contexte local et l'octroi de crédit aux familles défavorisées pour encourager la scolarisation, notamment celle des filles).

Enseignement secondaire général

Le cadre de l'enseignement secondaire général s'est amélioré progressivement à travers plusieurs actions, qui passent par : l'amélioration de l'accès au 1er cycle secondaire (par l'élargissement de l'éducation de base et l'amélioration de la rétention au niveau de l'enseignement primaire), la mise en place d'un enseignement secondaire général rénové et de qualité (par la réduction de la taille des groupes pédagogiques, le renforcement de la mise

en œuvre des nouveaux programmes basés sur l'approche par compétences, l'amélioration de la production et de la diffusion des supports pédagogiques).

En ce qui concerne les actions du second cycle de l'enseignement secondaire général, elles se manifeste par : L'amélioration de la préparation de l'accès à l'enseignement supérieur (par l'amélioration de la rétention au niveau du 1er cycle et par la réduction du nombre d'élèves par groupe pédagogique), l'amélioration de la production et de la diffusion des supports pédagogiques, l'amélioration des acquisitions des élèves (particulièrement dans les disciplines scientifiques grâce à la mise en œuvre de mesures appropriées).

Enseignement technique et formation professionnelle

On constate aussi beaucoup de réforme qui passe par la restructuration et adaptation aux réalités économiques et sociales du Bénin. Elle passe par le développement et la diversification de l'offre éducative, diversification des spécialités offertes en vue de tenir compte des besoins et des secteurs prioritaires et des besoins du marché ; la mise en place d'un dispositif de formation continue en vue d'assurer une plus grande qualification de la main d'œuvre nationale, l'extension des établissements existants et création de nouveaux établissements en rapport avec les besoins de formation et en privilégiant le développement régional harmonisé, l'amélioration du pilotage de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (par la mise en place d'un cadre de concertation (établissements privés, patronat, ministères sectoriels, associations de professionnels, etc.)), par l'introduction de nouveaux modes de formation (formation en alternance, apprentissage dual, formation à distance, etc.), par le renforcement de l'ingénierie d'aide à la décision veille technologique et pédagogique, etc.).

Enseignement supérieur et recherche scientifique

On note également plusieurs actions. On a entre autre : l'amélioration de l'efficacité interne et externe en vue de répondre aux besoins en cadres supérieurs compétents et compétitifs pour le développement économique et social du Bénin, et pour le développement de la recherche scientifique, l'instauration de mécanismes d'orientations et d'informations favorisant les inscriptions dans les nouvelles, la promotion de la recherche scientifique au service du développement de la Nation béninoise en renforçant des unités de recherche en moyens appropriés, et orientation de la recherche vers les priorités de développement,

encouragement d'échanges entre chercheurs nationaux et internationaux, la promotion de la formation doctorale, la promotion des filles dans les entités professionnalisées des universités nationales, la maîtrise des effectifs du supérieur public et la promotion de l'enseignement supérieur privé, l'amélioration de la gestion des établissements (notamment des inscriptions et des examens), la création et la mise en œuvre d'un cadre de concertation (universités, patronat, ministères sectoriels, etc.) (En vue d'une meilleure prise en compte des besoins du marché).

Alphabétisation et éducation des adultes

En ce qui concerne ce volet, nous pouvons noter : la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle par élimination de l'analphabétisme, en vue de favoriser l'enracinement de la démocratie, en valorisant les langues nationales pour faire progressivement d'elles des véhicules du savoir, meilleure organisation et arrimage de l'alphabétisation fonctionnelle au système éducatif afin de lui donner toutes les prérogatives concourant à l'élimination de l'analphabétisme (réduction du taux d'analphabétisme de 63% à 50% à horizon 2015 dans la population de 15 à 49 ans, de 50% des femmes et jeunes filles), intensification de la recherche linguistique appliquée aux langues nationales.

B- Les courants d'analyse théorique

La littérature économique accorde d'importance place au rôle de l'éducation dans un processus de développement. En effet, dans sa théorie pour expliquer les différences relatives de salaires, Adam SMITH se pose la question de l'existence d'un investissement en capital humain. Dans le Livre II de La Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776), il pose le problème de la valeur des habitudes acquises et utiles de tous les membres de la société. Il en est de même pour Marx (1977) qui explique la rémunération plus élevée des travailleurs qualifiés par le coût (monétaire et horaire) de leur formation. Deux siècles plus tard, en 1964, SCHULTZ et surtout BECKER, développent précisément la théorie du capital humain. Gary BECKER (prix Nobel d'économie en 1992) a été l'un des premiers économistes à élargir le champ de l'analyse économique et surtout au niveau microéconomique à des comportements sociaux. Les économistes estiment qu'aujourd'hui le capital total d'un pays est constitué au deux tiers par le capital humain. On peut alors se demander si l'analyse du capital humain de BECKER et ses implications économiques sont

pertinentes et suffisantes pour rendre compte de la complexité de la réalité des faits économiques.

Sur le plan microéconomique, le point de référence est l'équation de MINCER (1974) relative aux travaux pionniers de 1958. Ces travaux prolongent ceux de SCHULTZ (1961) qui précisent que l'individu peut améliorer sa productivité par des actes volontaires d'investissement, de BECKER (1964) qui développe le cadre théorique et calcule les premiers taux de rendement en investissement éducatif des Etats Unis et de Ben PORATH (1967) qui développe la considération temporelle de l'accumulation de capital humain durant le cycle de vie. Tous ces travaux ont contribué à expliquer l'éducation et la distribution des salaires individuelles. Des capacités physiques et intellectuelles des travailleurs dépendent la qualité de l'éducation. C'est pourquoi donc l'éducation se présente comme un élément inné à l'homme et qui résulte des choix rationnels d'investissement de la part de l'individu et de la société en général (travailleurs, entreprises, Etat). Cependant la théorie du capital humain apparaît explicitement pour la première fois dans les travaux de l'économiste américain Théodore SCHULTZ (1961). Il apporte sa contribution à cette théorie en intégrant le facteur humain dans les questions de développement. Ses études lui font dire que: le développement du facteur humain est un préalable indispensable au développement économique. Il ressort de cette affirmation que pour vaincre la pauvreté, il faut améliorer l'éducation et la formation des populations. Ses idées ont été reprises et largement discutées par un autre économiste américain du travail, Gary BECKER (1964). Pour ce dernier, si un certain stock de connaissances, d'expériences et de savoir-faire est disposé par l'individu, cela constitue donc pour lui un capital. Ce capital se traduit par des investissements en éducation et en formation professionnelle. Pour lui, l'individu est libre de décider d'investir ou non pour augmenter son capital ou de le laisser s'user. En référence aux travaux de PORTAH (1967), l'on se rend compte que les décisions relatives à l'allocation de l'éducation sont prises en tenant compte du cycle de vie de l'individu, car l'éducation est incorporée aux individus. Dans le cadre de ce modèle, le montant actuel de la richesse de l'individu est maximisé. Le salaire, dans les conditions d'un marché du travail concurrentiel et d'économie stationnaire est égal à la valeur de la productivité marginale. Cette dernière est également fonction de l'éducation. Si on effectue un investissement en éducation sur un intervalle de temps, à la date t , le stock en éducation s'accroît d'une année sur l'autre, mais se déprécie tout autant. L'investissement brut en éducation est fonction du temps, de l'effort déployé, de l'éducation accumulée à l'année

précédente et de certaines ressources matérielles. Le coût de l'éducation dans ces conditions est égal au coût d'opportunité qui est proportionnel à la productivité du travailleur à la période précédente plus les dépenses de scolarité et de matériel didactique. Si l'investissement brut en éducation est supérieur à la valeur de la dépréciation du stock déjà accumulé, le stock en éducation augmente. Toutes analyses ont été appuyées par l'approche ou le modèle de SPENCE et ARROW (1973). Selon ce modèle la théorie du capital humain apparaît comme une double liaison éducation-productivité et productivité-rémunération. Cela veut dire que l'éducation va transmettre des connaissances qui vont augmenter l'efficacité technique productive de l'individu et par là accroître sa rémunération ou son salaire.

2-2 REVUE EMPIRIQUE

Les économistes du travail se sont longtemps intéressés à l'incidence de l'éducation et des compétences sur les salaires individuels. En prenant appui sur ces travaux, on pourra comprendre aisément la contribution de l'éducation à la croissance économique sur le plan du développement microéconomique. Dans la plupart des cas, il s'agit d'évaluer le niveau de productivité de chaque individu selon son niveau d'éducation. Cette productivité présente des difficultés à être mesurée. Pour éviter ce problème, des procédés sont proposés pour représenter le niveau de productivité des individus à travers l'utilisation de techniques statistiques (généralement l'analyse de régression) pour tenter de déterminer la façon dont une augmentation du niveau d'études affectera les revenus individuels.

La première approche, initiée par MINCER (1974), consiste à estimer une équation de salaire où l'éducation et l'expérience interviennent comme variables explicatives. Dans ce cadre, différentes méthodes ont été proposées afin d'éliminer les nombreuses sources de biais (talent notamment). Cette voie s'est développée avec de nombreux travaux empiriques portant sur des comparaisons des rendements sociaux et privés de l'éducation pour différents niveaux d'enseignement, pour différents types de formation ou pour différents pays. Nous pourrions citer à cet effet les travaux de Paul GLEWWE (2002), de MAGUAIN D. (2008) et Kinvi D. A. LOGOSSAH (1994).

La seconde approche, dite "globale" ou élaborée, prend en compte l'ensemble des coûts liés à l'investissement éducatif et calcule le taux d'escompte qui égalise bénéfices et coûts privés de l'investissement en éducation sur le cycle de vie des individus. Ces méthodes sont également utilisées au niveau agrégé afin d'estimer les rendements sociaux de l'éducation, qui prennent

en compte l'ensemble de ces bénéfices et coûts monétaires. Dans cette approche, l'éducation est un investissement qui contribue à la croissance économique à travers les gains de productivité. Les rendements sociaux sont les bénéfices obtenus par l'individu et par d'autres individus de la société par le phénomène des externalités. Quant aux rendements privés, ils sont les bénéfices tirés de l'éducation d'un individu et qui ne profitent qu'à lui. Ces travaux sont ceux qui mettent en évidence les rendements de l'éducation selon le nombre d'année, les rendements entre les différents niveaux d'études, les rendements de l'enseignement formel et informel, les rendements entre l'éducation générale et l'éducation professionnelle, les rendements relatifs à la qualité de l'éducation, les rendements et certains facteurs explicatifs et les critiques formulées sur le rôle microéconomique de l'éducation.

Ainsi, plusieurs estimations ont été faites sur les rendements de l'éducation par le nombre d'années d'études. Il s'agit des travaux de MINCER (1974), celui-ci fait une première estimation de la productivité de l'éducation et de l'expérience en (1959). Il trouve que le taux moyen de rendement d'une année d'études varie autour de 10% et que celui de la première année d'expérience est évalué à près de 8%. Ces résultats trouvés ont été confirmés plus tard par MINGAT et JAROUSSE (1986). Ces derniers apportent une contribution intéressante en estimant le modèle de gains de MINCER (1979) qu'ils ont réexaminé. En effet, sur des données de la France de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) de 1977, ils obtiennent des résultats très satisfaisants concernant les rendements de l'éducation sur des salariés de sexe masculin ayant achevé leurs études et exerçant une activité à temps plein au cours de l'année 1976 qui constitue une année de référence. Ils font un certain nombre d'hypothèses et de calculs sur les variables. Toutefois, leur principal apport est aussi de ne plus se limiter à une comptabilisation de la durée des études, mais surtout de prendre en compte le caractère plus ou moins efficace du parcours scolaire avec par exemple la prise en compte des possibilités de redoublements. Dans une première estimation prenant en compte le nombre d'années d'études, ils évaluent le taux de rendement moyen d'une année académique à 6,6%. Ils obtiennent de meilleurs résultats en introduisant l'expérience dans leur modèle de départ. En procédant de la sorte, ce taux de rendement s'établit à 9,9% supérieur à 6,6%.

Par ailleurs, PSACHAROPOULOS (1994) et PSACHAROPOULOS et PATRINOS (2002) estiment les rendements privés de l'éducation à plusieurs reprises dans pratiquement tous les pays, sur une base de données individuelle de salaires en appliquant la méthode de MINCER.

Il trouve des rendements plus importants dans les pays en voie de développement mais également dans les pays développés. Dans un travail plus ou moins récent, HARMON et al. (2001) évaluent les rendements privés des principaux pays européens à partir des sources statistiques nationales et d'une équation de MINCER où la variable expliquée est le logarithme du salaire brut horaire. Les taux de rendement privé pour les hommes dans ces pays sont compris entre 4% et 10%. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont des taux plus rentables, aux alentours de 10%. Les taux de rendement se situent en dessous de 5% par contre pour la Norvège et la Suède. La France se situe dans une position médiane avec un rendement moyen relativement important de l'ordre de 8%. GUILLE et SKALLI (2001) et VIGER (2007) confirment ce résultat pour la France. Ces résultats récents confirment les résultats de travaux antérieurs aboutissant à des taux de rendement moyen entre 5% et 15% selon les pays (PSACHAROPOULOS, 1994). Une étude sur les États-Unis de CARD (1999) évalue une valeur du coefficient de l'éducation à partir de la spécification de MINCER à 10% pour les hommes. HECKMAN et al. (2003) ont étendu le modèle de MINCER en prenant en compte les droits d'inscription. Cela n'a aucune contrainte sur l'effet de l'éducation et de l'expérience sur les salaires. En appliquant cette démarche sur des données américaines, sur un échantillon représentatif d'hommes blancs de 1980, ils obtiennent des résultats très intéressants. Avec l'équation de MINCER, les taux de rendement marginaux sont de l'ordre de 11% lorsque le nombre d'années se situe entre 12 et 16 ans. Appliquant leur méthode précédemment évoquée, ils évaluent les taux respectivement à 4%, 11% et 11% lorsque le nombre d'années varie entre 12 et 14, entre 14 et 16 et entre 12 et 16 ans. Ces résultats sont relatifs aux deux premières et aux deux dernières années du premier cycle américain et permettent de comparer les deux méthodes. Il en résulte que l'équation de MINCER permet de bien estimer les rendements moyens de l'éducation. Cependant elle ne rend pas compte des variations parfois importantes entre les niveaux. L'importance des résultats de ses travaux réside dans la mise en évidence d'un fort gain à terminer le cycle d'étude (rendement de 15% au lieu de 4% sur les deux premières années). Ce constat ne pouvait être capté par l'approche de MINCER. En outre, cette dernière ne peut que surestimer les rendements en fonction de l'importance des coûts directs. En conclusion, le fait de considérer les taxes et des droits d'inscription impliquerait une diminution des rendements de l'ordre de 25% selon leurs conclusions.

L'étude de l'OCDE (2008) montre que le secteur public tire profit des ressources mobilisées en faveur de l'éducation, car les salaires plus élevés des individus augmentent ses recettes

fiscales au travers de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales. Le taux de rendement interne public qui est un indicateur qui permet d'évaluer l'impact sur les finances publiques de la décision des individus d'investir dans l'élévation de leur niveau de formation ainsi que l'effet des différentes politiques sur ces investissements augmente dans les pays de l'OCDE. L'élévation du niveau de formation des individus se traduit donc par une augmentation des rentrées fiscales. L'étude estime que les taux de rendement de l'investissement privé devraient dépasser le seuil des 5% et montre que les taux de rendement privé générés par l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou tertiaires sont élevés dans la plupart des pays. Ce résultat connu vient appuyer le fait l'investissement en éducation est un bon moyen d'accroître ses revenus et donc augmenter la possibilité de l'amélioration du revenu des ménages.

SECTION 2 : Cadre méthodologie

Le développement de cette section se fera en deux parties. Une première partie consacrée à la présentation du modèle et définition des variables et une seconde partie consacrée à la présentation de la procédure de validation des hypothèses.

PARAGRAPHE 1 : Définition des variables de l'étude

Toutes nos analyses ont été faites à travers la mesure de l'impact de l'éducation ou de l'instruction sur l'amélioration de la condition de vie des ménages et sur le revenu des ménages. Ainsi, nous allons définir dans ce paragraphe toutes les variables utilisées pour vérifier les hypothèses de notre étude.

Dépenses de consommation par tête : c'est la part du revenu que chaque individu consacre à la consommation. Elle est un indicateur de niveau de vie, donc un indicateur clé d'apprécier la condition de vie des ménages.

Taux d'emploi qualifié : c'est la proportion des individus ayant des emplois non seulement continus mais aussi bien rémunérés. Sa variation sera étudiée en fonction du niveau d'éducation ou de l'instruction des individus. Ce qui permettra de montrer l'importance de l'éducation dans le processus d'emploi des individus.

Nature de l'emploi: Celui-ci peut être continu ou irrégulier. Du fait que les emplois permanents permettent d'avoir des revenus continus ; l'amélioration de la condition de vie des ménages à travers l'augmentation de leurs dépenses de consommation. Ce dernier sera

évalué à différent stade du niveau d'instruction. Donc nous essayerons de mesurer l'impact de l'éducation ou du niveau de l'instruction sur le caractère continu ou non de l'emploi des ménages ou des individus. Cette variable nous permettra de conclure si l'éducation permet d'une part l'amélioration de la condition de vie des ménages et de l'augmentation de leur revenu d'autre part.

Prévalence : Elle représente les quatre formes de pauvreté à savoir : la pauvreté monétaire appréhendée à travers la dépense de consommation des ménages ; la pauvreté non monétaire appréhendée à travers l'accès des populations aux services sociaux de base ; la pauvreté selon les conditions de vie des ménages ou pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs du patrimoine des ménages. Celle-ci sera analysée à travers le niveau d'éducation des individus.

Niveau d'instruction: Le niveau d'instruction est utilisé pour appréhender la possibilité et l'opportunité que l'éducation offre à ces différents stades. Ainsi, on a les individus n'ayant aucun niveau, le niveau primaire, le niveau secondaire 1 (le niveau du premier cycle du secondaire), le niveau secondaire 2 (le niveau du second cycle du secondaire) et le niveau supérieur. Celui-ci sera utilisé pour mesurer l'impact de l'éducation ou de l'instruction sur l'amélioration de la condition de vie des ménages d'une part et son impact sur le revenu des ménages d'autre part.

PARAGRAPHE 2 : Critères de validation des hypothèses et méthode d'estimation.

A-Critères de validation des hypothèses

- La première hypothèse sera validée lorsque, d'après les analyses descriptives on constate que l'éducation ou le niveau d'instruction influence positivement les dépenses de consommation par tête, le taux d'emploi qualifié et la condition de vie des ménages.
- La seconde hypothèse sera validée lorsque, d'après les analyses descriptives et des résultats économétriques on constate que l'éducation ou le niveau d'instruction favorise l'augmentation du revenu des individus ou des ménages à travers la possibilité des emplois qualifiés et permanents et que le niveau d'éducation influence significativement le revenu des ménages.

B-Méthode d'estimation

Les données utilisées étant en coupe instantanée ; l'estimation du modèle de régression se fera par la technique des moindres carrés ordinaires (MCO). Cette estimation nous permettra de vérifier la significativité globale et individuelle des variables considérées dans notre étude. La vérification se fera à travers le test de student (test de significativité individuelle de student) et le test de Fisher (test de significativité globale de Fisher).

- Test de significativité de Student : Le test de Student consiste à analyser la significativité de chaque coefficient du modèle estimé.

Si $|t_{\text{calculé}}| > t_{\text{théorique}}$, alors le coefficient est significativement différent de zéro (0)

- Test de significativité du modèle : Le test de Fisher est celui utilisé pour analyser la significativité globale du modèle.

Hypothèse H0 : Le modèle n'est pas bon

Hypothèse H1: Le modèle est bon

Si $|F_{\text{calculé}}| > F_{\text{théorique}}$, alors le modèle est globalement bon.

➤ **Source de données**

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des données issues de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2ème Edition (EMICoV2011) réalisée par l'INSAE. Elles seront utilisées pour réaliser des tableaux croisés et des tests économétriques.

CHAPITRE 2 : Présentation, analyse des résultats et suggestions

Ce chapitre sera consacré d'une part à l'analyse des résultats issus des tests statistiques et économétriques et d'autre part à la vérification des hypothèses.

SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats

Le développement de cette section se fera en deux parties. Une première partie consacrée à l'analyse des résultats issus des tests statistiques (analyse des tableaux) et une seconde partie consacrée à l'analyse des tests économétrique (tests de Student et de Fisher).

PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats des analyses descriptives.

1.1 Analyse de l'impact de l'éducation sur bien-être des ménages (individus)

Tableau 1 : Dépenses de consommation (F CFA) par tête en 2009 et 2011

| | Dépenses par tête en 2009 | Dépenses par tête en 2011 | Evolution du niveau de vie |
|--------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Urbain | 311 400 | 328 516 | 0.6% |
| Rural | 167 999 | 153 953 | -12.6% |
| Bénin | 220 444 | 227 064 | -1.8% |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau ci-dessus est celui représentant les dépenses de consommation par tête en 2009 et 2011. L'analyse de ce tableau révèle que les dépenses de consommation en milieu urbain entre les deux périodes considérées sont respectivement de 311400 et 328516. En milieu rural, les dépenses de consommation par tête sont de 167999 en 2009 et de 153953 en 2011. On constate une augmentation des dépenses de consommation par tête en milieu urbain alors que celles du milieu rural ont diminué. Soit une augmentation de 5.21% en milieu urbain et une diminution de 9.12% en milieu rural. De ce constat et en référence à la loi psychologique

fondamentale de Keynes nous estimons qu'il y a une augmentation de la consommation des ménages en milieu urbain entre 2009 et 2011 ; et donc des individus du fait que leurs revenus ont augmenté. L'effet contraire sera constaté au niveau des individus en milieu rural, du fait qu'il y a une diminution des dépenses par tête. L'augmentation ou la diminution des dépenses par tête est un indicateur clé du niveau de vie des ménages car le premier facteur du bien-être est non seulement la dépense de consommation mais aussi le niveau de vie que cette dernière procure. En effet, le niveau de vie des individus en milieu urbain est de 0.6% alors que le niveau de vie en milieu rural est de -12.6%. Cette analyse nous laisse remarquer que les individus qui vivent dans le milieu urbain ont un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté alors que les individus vivant en milieu rural ont un niveau de vie largement en dessous du seuil de vie c'est-à-dire du seuil de pauvreté. Cette différence constatée s'explique par le fait que les individus vivant en milieu urbain sont pour la plus part plus instruits que les individus vivant en milieu rural. On peut donc retenir dans un premier temps que les dépenses de consommations par tête sont les indicateurs permettant d'apprécier la condition de vie d'un individu ou d'un ménage. Une forte dépense de consommation est susceptible d'améliorer plus la condition de vie de l'individu ou du ménage.

Tableau 2 : Pauvreté d'existence en fonction du niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Pauvreté d'existence |
|----------------------|----------------------|
| Aucun Niveau | 53.7 |
| Primaire | 27.5 |
| Secondaire 1 | 17.4 |
| Secondaire 2 | 7.7 |
| Supérieur | 1.7 |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau suivant est un tableau présentant la pauvreté d'existence ou de la condition de vie en fonction du niveau d'instruction. De l'analyse de ce tableau, on constate que respectivement 53.7%, 27.5%, 17.4%, 7.7% et 1.7% des individus ayant respectivement aucun niveau, primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur sont touché par la pauvreté d'existence. De plus ce tableau révèle que plus l'individu est instruit et moins il est touché par la pauvreté d'existence. On peut donc tirer de cette analyse que le niveau d'instruction influence positivement la condition de vie des ménages. Par conséquent, nous retenons que le

IMPACT DE L'EDUCATION SUR LE REVENU DES MENAGES AU BENIN

niveau d'instruction est un facteur capital de l'amélioration de la condition de vie des ménages. Il faut donc avoir un bon niveau d'instruction afin de vivre dans une condition de vie meilleure.

Tableau 3 : Taux d'emploi qualifié en fonction du niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Taux d'employé qualifié |
|----------------------|-------------------------|
| Aucun Niveau | 1.1 |
| Primaire | 4.4 |
| Secondaire 1 | 17.2 |
| Secondaire 2 | 41.3 |
| Supérieur | 31.9 |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau suivant est celui présentant le taux d'emploi qualifié en fonction du niveau d'instruction. De l'analyse de ce tableau, on remarque que respectivement 1.1%, 4.4%, 17.2%, 41.3% et 31.9% des individus ayant respectivement aucun niveau, primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur ont des emplois qualifiés. On remarque que le faible taux d'emploi qualifié est celui représentant le taux des individus n'ayant aucun niveau. De plus les individus ayant au moins le niveau secondaire 2 enregistrent le plus fort taux d'emploi qualifié (41.3%). On se rend compte aussi que plus l'individu n'est instruit et plus ce dernier n'a de chance d'avoir un emploi qualifié. Un emploi est considéré comme un emploi de qualité lorsque celui-ci est bien rémunéré mais aussi lorsque celui-ci est lié à moins de risque ; donc un emploi permanent. Ainsi, un individu ayant un emploi permanent aura un revenu permanent. Le fait d'avoir un revenu permanent favorisera le bien-être de l'individu car sa dépense en consommation sera permanente. Les dépenses de consommation des individus sont des indicateurs du niveau de vie de ces derniers. Plus celles-ci sont permanentes et élevées, plus le niveau de vie de ces derniers est élevé. Un niveau de vie élevé implique non seulement une amélioration de la condition de vie mais aussi une augmentation de revenu. On conclut donc à partir de ce tableau que l'instruction est non seulement source d'un emploi permanent et qualifié mais aussi source de l'amélioration de la condition de vie des ménages.

1.1- Analyse de l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages

Tableau 4 : Pourcentage de jeunes occupés par secteur d'activité en fonction du niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Administrations publiques | Entreprise publique | Entreprise privée | Entreprise associative | Ménages |
|----------------------|---------------------------|---------------------|-------------------|------------------------|---------|
| Aucun Niveau | 0.1 | 0.0 | 97.2 | 0.9 | 1.8 |
| Primaire | 0.8 | 0.4 | 96.2 | 1.1 | 1.6 |
| Secondaire 1 | 4.0 | 1.9 | 92.2 | 1.0 | 1.0 |
| Secondaire 2 | 25.1 | 4.1 | 68.5 | 1.9 | 0.5 |
| Supérieur | 34.8 | 7.0 | 57.1 | 0.8 | 0.3 |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau suivant est celui représentant le pourcentage de jeunes occupés par secteur d'activité en fonction du niveau d'instruction. L'analyse de ce tableau révèle que respectivement 0.1%, 0.8%, 4.0%, 25.1% et 34.8% des individus ayant respectivement aucun niveau, primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur travaillent dans les administrations publiques. De même, respectivement 0.0%, 0.4%, 1.9%, 4.1% et 7.0% travaillent dans les entreprises publiques ou parapubliques. On se rend compte que plus l'individu n'a de niveau et plus il a la chance de travailler dans une administration publique ou dans une entreprise publique. Le même constat est fait pour ce qui concerne l'accès aux entreprises associatives. On constate au contraire que respectivement 97.2%, 96.2%, 92.2%, 68.5%, et 57.1% de ces individus travaillent dans les entreprises privées. De cette dernière analyse on constate que les individus n'ayant pas un niveau élevé ont plus de chance d'être employé dans les entreprises privées que celles publiques. De plus, nous constatons que le secteur d'activité varie sensiblement en fonction du niveau d'instruction. La preuve est que 34,8% de jeunes de niveau supérieur servent dans l'administration publique, contre 4,0% de ceux de niveau secondaire 1 et 25,1% de niveau secondaire 2. Par contre, le secteur privé (entreprise privée et ménage) emploie, la quasi-totalité des jeunes sans instruction (97,2%), de niveau primaire (96,2%) ou secondaire 1 (92,2%). Le secteur privé est un secteur plus ou moins permanent, instable connaissant de façon quasi-permanente des fluctuations. Il ne peut donc pas garantir une rémunération permanente. Etant donné que la majorité de la population ou du moins la

IMPACT DE L'EDUCATION SUR LE REVENU DES MENAGES AU BENIN

population non instruite est employée par ce secteur, on assistera de la part de cette dernière une rémunération faible et non permanente. Le caractère faible et non permanent de ce revenu aura un effet négatif sur la consommation des individus concernés. De ce fait, les individus même ayant une rémunération n'auront pas une condition de vie agréable car ils n'ont pas un niveau assez élevé pour être employé dans le secteur public où ils seront bien rémunérés et ceci de façon permanente. On conclut donc que le niveau d'instruction influence positivement l'augmentation du revenu, les dépenses de consommation par tête et donc participe favorablement à l'amélioration de la condition de vie des ménages.

Tableau 5 : Nature de l'emploi en fonction du niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Nature de l'emploi | |
|----------------------|--------------------|------------|
| | Continu | Irrégulier |
| Aucun Niveau | 77.6 | 22.4 |
| Primaire | 84.8 | 15.2 |
| Secondaire 1 | 85.9 | 14.1 |
| Secondaire 2 | 87.1 | 12.9 |
| Supérieur | 87.6 | 12.4 |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau ci-dessus présente la nature de l'emploi en fonction du niveau d'instruction. L'analyse de ce tableau révèle que respectivement 77.6%, 84.8%, 85.9%, 87.1% et 87.6% des individus ayant respectivement aucun niveau, primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur ont un emploi continu. De même, on constate que respectivement 22.4%, 15.2%, 14.1%, 12.9% et 12.4% des individus ayant les niveaux précités ont des emplois irrégulier. On remarque que la proportion des individus ayant un emploi continu augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Par contre, on constate que la proportion d'individu ayant un emploi irrégulier décroît au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. On peut donc tirer de là que les individus ayant des emplois stable sont pour la plus part des individus ayant un niveau d'instruction plus ou moins élevé. Un emploi continu implique un revenu continu et un emploi irrégulier implique un revenu irrégulier. Un individu qui a un revenu continu aura une consommation permanente et une dépense en consommation qui ne cessera de croître. Une augmentation continue des dépenses en consommation augmentera le niveau de vie de l'individu. Cette augmentation implique une

amélioration de la condition de vie de l'individu ou du ménage. On peut donc conclure que le niveau d'instruction impact positivement la nature de l'emploi.

Tableau 6 : Pourcentage des populations pauvres cumulant les quatre formes de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménages.

| Niveau d'instruction | Prévalence |
|----------------------|------------|
| Aucun Niveau | 14.1 |
| Primaire | 5.0 |
| Secondaire 1 | 2.7 |
| Secondaire 2 | 0.3 |
| Supérieur | 0.0 |

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données du rapport EMICoV 2011

Le tableau 6 est celui représentant le pourcentage des populations pauvres cumulant les quatre formes de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménages. L'analyse de ce tableau révèle que respectivement 14.1%, 5.0%, 2.7%, 0.3% et 0.0 des individus ayant respectivement aucun niveau, primaire, secondaire 1, secondaire 2 et supérieur sont touché par les quatre formes de pauvreté. De plus, plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé, moins le ménage est exposé aux quatre formes de pauvreté. On conclut donc que le niveau d'instruction influence positivement le bien-être des ménages.

Toutes ces analyses nous révèlent que l'éducation ou le niveau d'instruction influence positivement d'une part l'augmentation du revenu des ménages et d'autre part la condition de vie des ménages.

PARAGRAPHE 2 : Analyse des relations d'estimation

Tableau 7 : Résultats d'estimation

| Variables | Coefficients | P Value |
|--|--------------|-------------------------|
| Age | 6.463232 | 0.437 |
| Age2 | -0.1154768 | 0.224 |
| Sexe (1=homme, 0=femme) | -64.38 | 0.264 |
| Situation matrimoniale | 158.4616 | 0.051 |
| Education : | | |
| 1 : Référence | | |
| 2 : Maternelle | -651.6104 | 0.662 |
| 3 : Primaire | 355.7043 | 0.000*** |
| 4 : Secondaire1 | 70.6535 | 0.425 |
| 5 : Secondaire2 | 270.2398 | 0.078* |
| 6 : Supérieure | -293.1869 | 0.157 |
| Lieu de résidence (1=urbain, 0=rural) | -995.7546 | 0.000*** |
| Emplois : (1=avoir un emploi, 0=chômage) | 634.6864 | 0.000*** |
| Nombre d'observation : 31499 | | F. stat : 33.65 |
| R ² ajusté : 0.0113 | | Prob de Fisher : 0.0000 |
| R ² : 0.0116 | | |

Source: Réalisé à partir des données du rapport EMICoV 2011 à l'aide du logiciel STATA

1- Test de significativité globale

A partir du tableau d'estimation il ressort que la probabilité de Fisher (0.0000) est inférieure à 05% ; donc on accepte l'hypothèse H1, c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle le modèle est globalement bon à long terme et on rejette H0. Il est à noter que les variables explicatives du modèle expliquent en général le phénomène représenté par la variable expliquée.

2- Test de significativité des variables

De l'analyse du tableau, il est remarqué que parmi les sept (07) variables explicatives, seulement trois (03) sont significatives au seuil de 1%. Il s'agit du niveau d'éducation

(niveau primaire), lieu de résidence et l'emploi. En effet le niveau d'éducation (primaire) et l'emploi influencent positivement le modèle alors que la variable lieu de résidence influence négativement le modèle. Ces remarques nous permettent de dire d'une part qu'il y a une inadéquation entre le lieu de résidence et l'augmentation du revenu des ménages ou des individus et que d'autre part le fait d'avoir un emploi favorise le revenu des individus ou des ménages ce qui explique l'effet de négation exercé par la variable lieu de résidence dans l'estimation. En ce qui concerne l'influence positive constatée pour la variable niveau d'éducation (primaire), elle s'explique par le caractère plus ou moins apte ou actif des individus ayant le niveau primaire.

SECTION 2 : Vérification des hypothèses et recommandations

Cette section est consacrée à la validation des hypothèses et aux recommandations.

PARAGRAPHE 1: Vérification des hypothèses

1.1 Vérification de la première hypothèse

Les analyses descriptives nous ont permis de constater que l'éducation ou le niveau d'instruction a permis d'une part d'améliorer la condition de vie des ménages à travers la diminution de leur prévalence de pauvreté et d'autre part à l'amélioration du bien-être social à travers l'augmentation du revenu des ménages. Ces analyses permettent ainsi de valider la première hypothèse qui stipule que « L'éducation permet l'amélioration de la condition de vie des ménages ».

1.2 Vérification de la seconde hypothèse

Des analyses descriptives, nous constatons des tableaux 2 et 3, qu'il y a un lien entre le niveau d'instruction, le niveau de pauvreté et le type d'emploi d'un individu. Ces résultats révèlent que plus l'individu est instruit, plus il est apte de trouver un emploi qualifié impliquant une augmentation de son revenu. De plus les résultats économétriques issus du traitement économétrique effectué sous STATA montre que le niveau d'instruction affecte significativement le revenu des ménages. Cela nous permet donc de confirmer l'hypothèse qui stipulait que : « Le niveau d'instruction constitue un levier dans le processus de l'augmentation du revenu des ménages »

PARAGRAPHE 2 : Suggestions

L'étude de l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin doit emmener les autorités à mettre en avant le rôle primordial des investissements sur le plan de l'éducation dans le développement d'un pays ; donc d'une prospérité partagée. Elle aidera les autorités à mettre en place des politiques permettant de rendre performant le système éducatif béninois. Pour y parvenir, nous formulons quelques recommandations à l'endroit des autorités et structures compétentes ayant en charge la gestion du système éducatif au Bénin :

- Augmenter les dépenses de l'Etat dans l'éducation afin de rendre plus crédible et performant le système éducatif ;
- Mettre des politiques permettant de couvrir un nombre important d'enfant afin de promouvoir l'éducation à la base ;
- Diversifier la formation des jeunes afin de créer plus de pôle d'entrepreneuriat et d'emplois ;
- Améliorer l'environnement du système éducatif béninois ;
- Rendre disponible la main d'œuvre de qualité afin de favoriser la production des entreprises car l'amélioration de la condition de vie des ménages, donc de l'augmentation de leur revenu ne peut que passer par leur occupation ;
- Lutter contre la corruption notamment en milieu éducatif ;
- Assainir le système éducatif afin de le rendre plus crédible et efficace aux yeux du monde car les investissements des internationaux en dépendent beaucoup, du fait que la main d'œuvre disponible d'un pays et sa qualité dépendent de la crédibilité du système éducatif de ce pays.

CONCLUSION

La présente étude permettant d'analyser l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin s'est fixé comme objectifs spécifiques d'identifier la contribution de l'éducation dans l'amélioration des conditions de vie des ménages d'une part et d'analyser l'effet du niveau d'instruction ou de l'éducation dans l'augmentation du revenu des ménages d'autre part. Pour cela nous nous sommes basés sur les hypothèses suivantes :

- L'éducation permet l'amélioration de la condition de vie des ménages.
- Le niveau d'instruction constitue un levier dans le processus de l'augmentation du revenu des ménages.

D'après les résultats issus de nos analyses, nous constatons des tableaux 2 et 3, qu'il y a un lien entre le niveau d'instruction, le niveau de pauvreté et le type d'emploi d'un individu. Ces résultats révèlent que plus l'individu est instruit, plus il est apte de trouver un emploi qualifié impliquant une augmentation de son revenu. De plus les résultats économétriques issus du traitement économétrique montre que le niveau d'instruction affecte significativement le revenu des ménages. Cela nous permet donc de confirmer la seconde hypothèse. En ce qui concerne la première hypothèse, les analyses descriptives nous ont permis de constater que l'éducation ou le niveau d'instruction a permis d'une part à améliorer la condition de vie des ménages à travers la diminution de leur prévalence de pauvreté et d'autre part à l'amélioration du bien-être social à travers l'augmentation du revenu des ménages. Ces analyses permettent ainsi de valider la première hypothèse. De ces résultats, il est retenu d'assainir le système éducatif afin de le rendre plus crédible et efficace aux yeux du monde car les investissements des internationaux en dépendent beaucoup, du fait que la main d'œuvre disponible d'un pays et sa qualité dépendent de la crédibilité du système éducatif de ce pays. C'est justement cela l'intérêt de notre étude à travailler sur le thème : « Impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin » afin de proposer des mesures permettant de rendre plus crédible et productif le système éducatif. Dans cette étude nous ne pensons pas avoir pris en compte tous les paramètres de mesurer l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages au Bénin. Cette préoccupation que notre étude n'a pas prise en compte mérite de profondes recherches et réflexions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARROW K. (1973), « Higher Education as a Filter », *Journal of Public Economics*, vol. 2 (3), pp. 193-216.

BECKER G. (1964), *Human capital: a theoretical and empirical analysis with special reference to education*, N-Y, Columbia University Press.

BEN PORATH Y. (1967), « The Production of Human Capital and the Life Cycle of Earnings », *Journal of Political Economy*, vol. 75, pp. 352-365.

CARD D. (1999), *The Causal Effect of Education on Earnings* », in O. Ashenfelter.

GLEWWE P. (2002), "Schools and Skills in Developing Countries: Education Policies and Socioeconomic Outcomes", *Journal of Economic Literature*, vol. 40, pp. 436-482.

GUILLE M. & SKALLI A. (2001), « The Returns to Education in France. In Colm

HARMON C. WALKER I. & WESTERGAARD-NIELSEN N. (2001), "Education and Earnings in Europe: A Cross-Country Analysis of the Returns to Education, Cheltenham, Northampton, Mass. Edward Elgar Publishing.

HECKMAN. J. LOCHNER L. & TODD. P. (2003), *Fifty Years of Mincer Earnings regressions*, NBER Working Paper # 9732.

International comparisons, in « International productivity comparisons and the causes of littérature, *Economie et Prévision*, vol 5 (116), pp. 17-34.

LOGOSSAH K. (1994), " capital humain et croissance économique: une revue de la littérature.

MAGUAIN D. (2008). "Les rendements de l'éducation en comparaison internationale." *Economie*.

MARX K. (1977), *Le Capital*, Livre troisième, Texte intégral, Paris, Éditions sociales.

MINCER », *Revue économique*, vol. 37 (6), pp. 999-1032.

- MINCER J. (1974), *Schooling, experience, and earnings*, National Bureau of Economic
- MINCER J. (1979), "Human Capital and Earnings", *Economic Dimensions of Education*,
- MINGAT A. & JAROUSSE J. P. (1986), « Un réexamen du modèle de gains.
- OCDE. (2008a), « Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE », Édition 2008, OCDE, Paris.
- PSACHAROPOULOS G & WOODHALL M. (1985), *Education for development. An analysis of investment choice*, Oxford University Press, ISBN 0-19-520478-6.
- PSACHAROPOULOS G. & PATRINOS A. (2002), « Returns to Investment in Education: A Further Update », Policy Research Working Paper Series 2881, the World Bank
- PSACHAROPOULOS G. & PATRINOS A. (2004), "Returns to investment in Education:
- PSACHAROPOULOS G. (1994), « Returns to Investment in Education: A Global Update », *World Development*, vol.22, (9), pp. 1325-1343.
- SCHULTZ T. W. (1961), *Investment in Human Capital*, *American Economic Review*, Slowdown », *Ballinger. Review*, vol. 15 (3), pp. 367-413. Working Paper (Revised).
- SMITH A. (1776), « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », les grands thèmes, édition 1976, Idées Gallimard, Paris
- SPENCE, M. (1973), *Job Market Signaling*, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 87,
- V PSACHAROPOULOS G. (1984), *the contribution of education to economic growth:*
- VIGER E. (2007), « Les effets de la démocratisation de l'enseignement en France : une vol.51, n°1, pp.1-17.

IMPACT DE L'EDUCATION SUR LE REVENU DES MENAGES AU BENIN

ANNEXES

Tableau 8 : La base des données

| Niveau d'instruction | | | | | |
|------------------------------|-----------------|----------|--------------|--------------|-----------|
| \ | Aucun niveau | Primaire | Secondaire 1 | Secondaire 2 | Supérieur |
| Taux d'emploi qualifié | 1.1 | 4.4 | 17.2 | 41.3 | 31.9 |
| Administrations publiques | 0.1 | 0.8 | 4.0 | 25.1 | 34.8 |
| Entreprise publique | 0.0 | 0.4 | 1.9 | 4.1 | 7.0 |
| Entreprise privé | 97.2 | 96.2 | 92.2 | 68.5 | 57.1 |
| Entreprise associative | 0.9 | 1.1 | 1.0 | 1.9 | 0.8 |
| Ménages | 1.8 | 1.6 | 1.0 | 0.5 | 0.3 |
| Prévalence | 14.1 | 5.0 | 2.7 | 0.3 | 0.0 |
| Pauvreté d'existence | 53.7 | 27.5 | 17.4 | 7.7 | 1.7 |
| Nature de l'emploi | | | | | |
| Continu | 77.6 | 84.8 | 85.9 | 87.1 | 87.6 |
| Irrégulier | 22.4 | 15.2 | 14.1 | 12.9 | 12.4 |

IMPACT DE L'EDUCATION SUR LE REVENU DES MENAGES AU BENIN

➤ Estimation par les MCO

```
. reg revenu age age2 sexe sitmat1 i.scol resid emploi
```

| Source | SS | df | MS | | Number of obs | - | 31499 |
|----------|------------|-------|------------|--|---------------|---|--------|
| Model | 9.0403e+09 | 11 | 821841372 | | F(11, 31487) | - | 33.65 |
| Residual | 7.6907e+11 | 31487 | 24424860.8 | | Prob > F | - | 0.0000 |
| Total | 7.7811e+11 | 31498 | 24703341.4 | | R-squared | - | 0.0116 |
| | | | | | Adj R-squared | - | 0.0113 |
| | | | | | Root MSE | - | 4942.2 |

| revenu | Coef. | Std. Err. | t | P> t | [95% Conf. Interval] | |
|---------|-----------|-----------|--------|-------|----------------------|-----------|
| age | 6.463232 | 8.318399 | 0.78 | 0.437 | -9.841158 | 22.76762 |
| age2 | -.1154768 | .0949737 | -1.22 | 0.224 | -.301629 | .0706754 |
| sexe | -64.38 | 57.66407 | -1.12 | 0.264 | -177.4038 | 48.64383 |
| sitmat1 | 158.4616 | 81.2332 | 1.95 | 0.051 | -.7586886 | 317.6819 |
| scol | | | | | | |
| 2 | -651.6104 | 1491.593 | -0.44 | 0.662 | -3575.191 | 2271.97 |
| 3 | 355.7043 | 75.4159 | 4.72 | 0.000 | 207.8862 | 503.5225 |
| 4 | 70.6536 | 88.55901 | 0.80 | 0.425 | -102.9255 | 244.2327 |
| 5 | 270.2398 | 153.2294 | 1.76 | 0.078 | -30.0959 | 570.5754 |
| 6 | -293.1869 | 207.3922 | -1.41 | 0.157 | -699.6838 | 113.3101 |
| resid | -995.7546 | 60.24679 | -16.53 | 0.000 | -1113.841 | -877.6685 |
| emploi | 634.6864 | 137.8904 | 4.60 | 0.000 | 364.4159 | 904.957 |
| _cons | 4875.365 | 187.8056 | 25.96 | 0.000 | 4507.259 | 5243.472 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| AVERTISSEMENT..... | 1 |
| DEDICACE | 2 |
| DEDICACE | 3 |
| REMERCIEMENTS..... | 4 |
| SOMMAIRE..... | 5 |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES..... | 6 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 7 |
| RESUME..... | 8 |
| INTRODUCTION..... | 9 |
| CHAPITRE 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude..... | 11 |
| SECTION 1 : Cadre théorique..... | 11 |
| Paragraphe 1 : Problématique, intérêt du sujet, objectifs et hypothèses | 11 |
| 1.1 Problématique | 11 |
| 1.2 Intérêt de l'étude | 13 |
| 1.3 Objectifs..... | 13 |
| 1.4 Hypothèses..... | 14 |
| Paragraphe 2 : La revue de la littérature | 14 |
| 2-1 Revue théorique..... | 14 |
| A-Présentation du cadre de politique éducative au Benin | 14 |
| B- Les courants d'analyse théorique..... | 18 |
| 2-2 Revue empirique..... | 20 |
| SECTION 2 : Cadre méthodologie | 23 |
| Paragraphe 1 : Définition des variables de l'étude | 23 |
| Paragraphe 2 : Critères de validation des hypothèses et méthode d'estimation. | 24 |
| A-Critères de validation des hypothèses..... | 24 |
| B-Méthode d'estimation | 25 |
| CHAPITRE 2 : Présentation, analyse des résultats et suggestions..... | 26 |
| SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats | 26 |
| Paragraphe 1 : Présentation des résultats des analyses descriptives. | 26 |

IMPACT DE L'ÉDUCATION SUR LE REVENU DES MÉNAGES AU BENIN

| | |
|---|----|
| 1.1 Analyse de l'impact de l'éducation sur bien-être des ménages (individus)..... | 26 |
| 1.2 Analyse de l'impact de l'éducation sur le revenu des ménages..... | 29 |
| Paragraphe 2 : Analyse des relations d'estimation | 32 |
| 1-Test de significativité globale..... | 32 |
| 2-Test de significativité des variables..... | 32 |
| SECTION 2 : Vérification des hypothèses et recommandations..... | 33 |
| Paragraphe 1: Vérification des hypothèses | 33 |
| 1.1 Vérification de la première hypothèse | 33 |
| 1.2 Vérification de la seconde hypothèse | 33 |
| Paragraphe 2 : Suggestions | 34 |
| CONCLUSION | 35 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 36 |
| ANNEXES..... | 38 |
| TABLE DES MATIERES | 40 |